

Ecole publique Jean de La Fontaine
33410 CADILLAC

DATE : 25 06 2019

Horaire : 18h00 19h30

Inspection
Education Nationale
SUD ENTRE DEUX MERS

Téléphone :
05 57 57 35 38

Mél :
ce.0333384z@ac-
bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet
33410 CADILLAC

Nom	Fonction	Présent (e)	Excusé (e)
M. BERTHOU	Inspecteur de l'Education Nationale		X
M. DORE	Maire	X	
Mme BONJOUR	Adjointe aux affaires scolaires	X	
Mme SOLIGON	Service des écoles, restauration scolaire	X	
M. LALYMAN	Responsable service périscolaire		X
M. DAL' CIN	Mairie de Omet		X
M. HINNEWINKEL	Mairie de Donzac		X
Mme FORET	Mairie de Gabarnac		X
Mme CHABERT	Mairie de Monprimblanc		X
Mme DETCHESSAHAR	Mairie de Laroque		X
Mme DUTRIAUX	Représentant parents d'élèves	X	
Mme GIBERT	Représentant parents d'élèves	X	
Mme BERGEROO	Représentant parents d'élèves	X	
M. GUIBRUNET	Représentant parents d'élèves	X	
Mme DUMAS	Représentant parents d'élèves	X	
Mme ARAUJO	Représentant parents d'élèves	X	
Mme RAYMOND	Représentant parents d'élèves	X	
Mme JUNCA	Représentant parents d'élèves	X	
Mme PERLOT	Représentant parents d'élèves	X	
Mme SCHVING	Représentant parents d'élèves	X	
Mme VOYER	Représentant parents d'élèves		X
M. ASSERMOUH	Représentant parents d'élèves		X
M. MONPONTET	Représentant parents d'élèves		X
Mme VALADE	Enseignante	X	
Mme TACK	Enseignante		X
Mme DURDOS	Enseignante	X	
Mme LINARES	Enseignante	X	
Mme GRANSAGNE	Enseignante	X	
Mme DUPUCH	Enseignante	X	
Mme MINET	Enseignante	X	
Mme KRIEF	Enseignante		X
Mme MORCEAU	Enseignante		X
Mme BUGUET	Enseignante	X	
M. WHITEAD	Enseignant	X	
Mme GOULVESTRE	Enseignante		X
Mme FRIGERIO	Enseignante	x	
Mme DA SILVA	Enseignante		X
Mme MINVIELLE	Maîtresse spécialisée RASED		X
Mme BROCA	Maîtresse spécialisée RASED		X
Mme BRUGEROLLE	Psychologue scolaire RASED		X
Mme MOSSION	Directrice	X	

1. Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mises en place

⇒ Plusieurs dispositifs sont proposés sur l'école : PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), RASED, APC (activités pédagogiques complémentaires), SRAN (stage de remise à niveau) et dispositif « devoirs faits »

- PPRE
- RASED
- APC :
 - ◆ C1 : groupes de 3-4 : langage, entrée dans écrit, vocabulaire, lettres
 - ◆ C2 : fluidité de lecture et compréhension, encodage, écriture et graphisme, numération
 - ◆ C3 : fluidité de lecture, compréhension consignes et énoncés, géométrie, conjugaison : accord Sujet Verbe
- SRAN : en avril et 8 9 10 11 juillet, pour retravailler les notions plus compliquées. Mme Minet remplit un contrat avec chaque enfant. Max -6 7 élèves.
- Devoirs faits : 4 enseignantes pour 40 heures. 1h le mardi et 1h le jeudi pour 2 groupes, 10 séances. Élèves différents le mardi et le jeudi. 1 enseignante pour 12 élèves. Aide à faire les devoirs pendant 1h. Dispositif testé au collège au départ. Tous les élèves qui ont demandé à participer ont pu participer.

Question : y a-t-il des moyens d'évaluer l'effet de ces dispositifs ? Pour les élèves qui ont quelques lacunes, cela redonne confiance et aide à rattraper. Pour les élèves en grande difficulté, le bénéfice est moins important. On demande au rased.

Cela a donné une régularité aux devoirs, leçons apprises, le bénéfice s'est senti dans la classe pour les élèves qui ne font pas les devoirs sans cela.

b) Bilan des évaluations

- LSU : il est donné 2x par an aux familles. Il suit l'élève tout au long de sa scolarité primaire et secondaire. Il permet d'avoir une continuité. Y figurent les compétences à atteindre (Acquis, en cours, atteint, dépassé) + commentaire. Quand l'enfant change d'école, le livret suit l'enfant. Si l'enfant bénéficie d'une aide cela apparaît également.
- Livret de réussite maternelle suit l'enfant de PS à GS, reprend les 5 domaines d'apprentissage. Peut avoir des photos, peut être individualisé. Montre les progrès de l'enfant, pas ses difficultés. Il est spécifique à chaque école. En fin de GS, synthèse des acquis, document officiel, dans toutes les écoles. Une copie reste à l'école pour le suivi de l'école.
- Evaluations CP/CE1 : il y a eu des évaluations nationales en octobre. Pour voir le niveau des élèves et faire des statistiques nationales. Permet de voir ce qu'il y a à travailler, d'orienter les projets en fonction des difficultés rencontrées. En CP il existe également des évaluations de mi parcours en février pour voir les progrès des élèves. On retrouve les difficultés aux mêmes endroits, mais on voit des progrès. Cela représente le travail de la classe. Résultats centralisés au niveau de la circonscription et remontent au niveau national. Les programmes et circulaires sont adaptés en fonction.

c) Bilan des actions inter-cycle

⇒ CEC (conseil école –collège), liaison GS-CP, accueil des futurs PS

- CEC : pour apprendre à connaître le collège. Le C3 comprend désormais la 6^e. Pour travailler sur progressions communes, voir ce qui est compliqué en 6^e et voir ce qu'on peut faire en amont pour les aider. Commissions pour réfléchir aux élèves à profil particulier, pour les aider à passer le CAP. Harmonisation lors de conseils de cycle 3 pour affiner les infos transmises pour préparer au mieux la rentrée. (comportement, pai, élèves à qui il faut faire attention)
- Liaison GS-CP : visite des GS dans la classe des CP CE1, pour observation et participation à des ateliers de découverte menés par les CP. Pour dédramatiser, rassurer 1 matinée entière. Depuis avril, ils ont une trousse pour apprendre à gérer leur matériel. Les CP sont venus faire des lectures aux maternelles.
- Matinée d'accueil futurs PS : de 8h30 à 10h 3 mardis matins de juin. Ils viennent avec parents dans l'école, visitent les locaux, et passent 1 heure en classe. Permet de voir ce qu'est une classe réelle. Rentrée échelonnée : lundi 02 et mardi 03 => accueil soit de 8h30 à 10h soit de 10h30 à 12h00. Jeudi 05, classe normalement. Jusque là certains venaient le lundi, d'autres le mardi, et tous le jeudi. La nouvelle formule permet de ne pas avoir de cassure entre le lundi et le jeudi. Les parents à qui on en a parlé ont tous été d'accord, ils ont trouvé le projet intéressant.

2. Projets et vie de l'école

a) Projets

- ❖ Aménagement de la cour maternelle : pour la rendre plus gaie et agréable : environnement et mobilier
- ❖ Pêche à pied maternelle : intervenants compétents, enfants très intéressés. Une partie du C2 ira pour pêche à pieds et observation de la microfaune.
- ❖ Chorale : le 24 en maternelle, dernière semaine en C3 : mardi 2 chorale,
- ❖ Les mains du patrimoine : avril, à La Réole pour rencontrer des artisans de métiers d'art (MS-GS et GS-CP)
- ❖ Intervention cirque à l'école le 24-25 juin maternelle et C2 : mini formation cirque expression corporelle qui a permis aux enfants de lâcher prise. Par la smart compagnie.
- ❖ Défi techno et clip CM2 Mme Goulvestre
- ❖ Pièces de théâtre « au fil de l'eau » Mme Minet projet théâtre mythologie sur l'année. Comédien a fait une visite théâtralisée du grand théâtre. Ont vu le destin de percée, et ateliers théâtre. Le 25 ils ont proposé aux parents des saynètes qu'ils ont écrites.
- ❖ 4 classes de cycle 2 : sortie pêche à pied
- ❖ Escalade du livre : C2, 2 classes. Rencontre avec illustratrice Camille de Cussac. Ils ont ensuite produit une couverture de livre ; Autre classe : un bénévole a lu des histoires puis rencontre avec un auteur de BD, et fabrication d'un objet livre avec lequel les élèves sont repartis.
- ❖ Rencontre athlétisme (classes de circonscription) : en avril, avec d'autres écoles du réseau. Avec des parents pour aider.
- ❖ Défi math et vocabulaire, organisé par la circonscription. Problèmes intéressants. En CE1 CE2, problèmes pour travailler ensemble et coopérer. Défi vocabulaire , 1h tous les matins, un peu trop compliqué.
- ❖ Lecture CP / CE1 en maternelle
- ❖ Concours plume en herbe GS-CP-CE1 La classe reçoit un livre avec illustrations uniquement, et les enfants ont inventé l'histoire qui correspond.
- ❖ Ultimate sport d'équipe avec frisbee, puis pique-nique
- ❖ « Rues et vous » le dernier jour de classe, pour les 3 classes de C3, aller à pied, retour en bus

Merci à Catherine Defly qui a permis toute l'année de faire des échanges intergénérationnels. Elle a de nombreux autres projets pour l'an prochain.

b) Actions du périscolaire

3. Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Voici un récapitulatif des exercices effectués cette année :

Exercice évacuation incendie : 25 09 2018 et 22 01 2019. Ce dernier a été réalisé de façon inopinée et en fin de sieste.

Exercice risque intrusion : 12 11 2018

Exercice risque majeur : 29 01 2019 tempête

b) Bilan financier de la coopérative scolaire

- 1630€ parents, Photos 1605 €, don association 1200€, tombola 818€ soit = 5253€
- Dépenses (occe, sorties, jeux de cour, activités péda) : 3207€
- Bénéfice de 2046€, avant sortie au Teich de fin d'année.
- La participation des parents est la même que l'an dernier.

Très nombreux lots offerts par les commerçants de la ville et alentours, donc belle tombola .

Concernant la vente des tickets : le cadre se resserre autour des manifestations de l'école. Il est interdit de faire vendre les tickets par les enfants. Donc cette année, les tickets n'étaient pas dans les cahiers, ce qui a diminué la vente de tickets.

c) Préparation du bureau des prochaines élections des représentants des parents d'élèves

- Les élections des représentants des parents d'élèves sont effectuées **au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire**, c'est à dire avant les vacances de la Toussaint. Les dates sont précisées chaque année par une note de service. Elles pourraient se dérouler le vendredi 11 octobre.
- **La commission est composée** : du directeur d'école, président, d'un enseignant (Mme Dupuch), de deux parents d'élèves (Mme Gibert , Mme Schwing), d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale
- L'année dernière, la réunion d'informations avait été fixée le soir de la réunion de rentrée du Cycle 1

4. Organisation de la rentrée 2019

a. Effectifs prévisionnels

Fermeture d'une classe donc il y aura 10 classes + ULIS pour quasiment le nombre d'élèves soit 257 (pour l'instant) pour 269 actuellement.

Moins d'inscriptions de PS cette année : seulement 21 PS et 1 TPS

b. Modalités de répartition des élèves

Pour permettre de garder 5 ATSEMs sur l'école, l'équipe enseignante a décidé de répartir les effectifs en maintenant 5 classes maternelle. Par conséquent, il y aurait 2 GS-CP avec un effectif de 24 élèves chacune.

Peut-être une circulaire à la rentrée qui demanderait, dans la mesure du possible, de plafonner les classes de GS, de CP et de CE1 à 24 max. Les effectifs des C1 et C3 seraient alors à 26.

c. Equipe enseignante

- 5 départs : Mme BUGUET, M. WHITEAD, Mme KRIEF, Mme GOULVESTRE
- + Mme DUBOURG qui était en délégation cette année et qui a obtenu un poste dans une autre école.
- 2 arrivées : Mme PLA et M. PADIOLEAU
 - 1 poste n'est pas encore pourvu

5. Mairie

- ⇒ Deux nouveaux TBI sur l'école (attente de retour de subventions)
- ⇒ Installation de radars pédagogiques route de Branne (attente de retour de subventions)
- ⇒ Loi Blanquer : direction reste sur l'école (et pas au collège)
- ⇒ Nouveau marché pour changer de prestataire pour les repas

6. Questions des parents

⇒ Centre de Loisirs: les factures données aux parents ne correspondent pas forcément à ce qu'ils ont payé + horaires d'accueil qui ont changé + nécessité de payer d'avance les prestations + absence d'informations.

Le centre de loisir ne dépend ni de l'école, ni de la commune. Les parents sont invités à se rapprocher de la CDC qui gère le centre de loisirs.

⇒ Suite à la réunion entre les parents, le Maire et le personnel de la Mairie au sujet des problèmes rencontrés à la cantine, nous aimerions savoir où les choses en sont? (Formation pour les dames de cantine, sanctions éventuelles etc.)

Une délégation de parents a posé les problèmes. Dispositions prises :

- formation du personnel communal (il y a eu 2 cessions et il y en aura 2 l'an prochain)
- sanctions à l'encontre du personnel municipal car il y a eu des fautes qui doivent être notifiées, procédure en route

⇒ Serait-il possible de mettre des panneaux non fumeurs sous les préaux à l'entrée de l'école ?

Ils sont installés

Procès-verbal rédigé par : Mme VALADE

La séance est levée à : 19h30

Date du prochain conseil d'école : après les élections de délégués de parents d'élèves

Nadège MOSSION
directrice

